

Cycle Inter-institutions de Management Supérieur des Services Publics



A partir de janvier 2019

UN CYCLE POUR LES CADRES DIRIGEANTS DU SERVICE PUBLIC

En 1993 à l'initiative de l'ENSPTT (Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications), plusieurs institutions de services publics créent un cycle commun de management supérieur au bénéfice des cadres dirigeants, visant à stimuler et alimenter leur réflexion autour des thèmes clés du management public. Ce cycle offre un lieu de rencontres et d'échanges structurés aux décideurs d'organismes confrontés à des questions comparables de par :

- l'exercice de missions de service public et les relations qu'elles induisent avec les pouvoirs publics,
- le profil des clients ou les usagers, la couverture territoriale et les responsabilités opérationnelles qu'ils assurent,
- la confrontation à des préoccupations d'efficacité et de performance,
- les particularités du management de personnels de statuts différents (fonctionnaires, salariés de droit privé).

23 cycles de formation se sont succédés depuis cette date.

UN PARTENARIAT ENTRE INSTITUTIONS DU SERVICE PUBLIC

Les institutions participantes organisent ce cycle dans un esprit de partenariat, matérialisé par une charte. Depuis plusieurs années collaborent et y participent :

- l'Institut National des Études Territoriales - Centre National de la Fonction Publique Territoriale (INET/CNFPT),
- l'École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ)
- l'École Nationale Supérieure de Police (ENSP),
- l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S),
- l'École Supérieure de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESENESR),
- l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP),
- l'Office National des Forêts (ONF)

Les institutions participantes sont toutes représentées au sein d'un comité de pilotage, chargé de la définition des objectifs généraux du cycle, de sa conception pédagogique, de son suivi et de son évaluation.

L'ESPRIT DU CYCLE

- des objectifs d'ouverture et d'inter professionnalité
- un contenu pédagogique construit en concertation avec les participants

LES OBJECTIFS DE FORMATION DU CYCLE

- contribuer au renforcement d'une culture partagée des valeurs de service public
- questionner et améliorer ses pratiques managériales
- s'ouvrir à d'autres pratiques professionnelles dans d'autres environnements (secteur public européen, secteur marchand...)
- favoriser par la confrontation une vision différente et élargie de son organisation
- mieux répondre à 4 exigences de ses fonctions : anticiper, travailler dans un cadre d'intelligence collective, s'adapter aux évolutions des organisations en fonction du contexte social et sociétal, respecter les individus et les collectifs de travail.

UN MODULE INAUGURAL

Organisé dans une des institutions partenaires, ce module inaugural vise à :

- présenter le cycle et les institutions
- favoriser la constitution et la cohésion du groupe
- faire émerger la représentation initiale des participants sur la question du management public
- identifier les thématiques qui seront traitées lors des modules suivants.

QUATRE MODULES THEMATIQUES

Les thématiques abordées dans les modules sont identifiées en commun par les participants lors du module inaugural.

Ces modules sont ponctués notamment :

- de conférences ou de tables rondes animées par des experts et des professionnels responsables du secteur public ou privé choisis de telle sorte que leurs contributions puissent enrichir la réflexion des participants,
- d'apports conceptuels,
- de témoignages d'expériences des participants,
- d'échanges et de débats...

Chaque module donne lieu à l'élaboration par l'animateur d'une synthèse retraçant les échanges et les réflexions des participants et intervenants.

UN MODULE DE CLOTURE

Ce dernier module vise à repérer les évolutions de la représentation que les participants se font du management public et de leur propre management, suite aux travaux menés lors des quatre modules.

ORGANISATION DU CYCLE 2019

6 modules

- Séminaire inaugural → Mardi 22 au jeudi 24 janv : INTEFP, Marcy l'Etoile (69)
- Module 1 → Mardi 26, mercredi 27 mars : ENSP, Saint-Cyr au Mont-d'Or (69)
- Module 2 → Mardi 14, mercredi 15 mai : ONF, Nancy (54)
- Module 3 → Mardi 25, mercredi 26 juin : INET/CNFPT, Strasbourg (67)
- Module 4 → Mardi 24, mercredi 25 sept : ENPJJ, Roubaix (59)
- Séminaire de clôture → Mardi 19 au jeudi 21 nov : EN3S, Saint-Etienne (42)

Durées

Séminaires : 2 jours (de J1-14h à J3-13h)

Modules : 2 jours (de J1-10h30 à J2-17h)

En résidentiel, dans les écoles participantes

Contacts Ecoles

École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse

Lila BENARAB - 03 59 03 14 35 (lila.benarab@justice.fr)

École Nationale Supérieure de Police

Laurent MOSCATELLO - 04 72 53 18 79 (laurent.moscatello@interieur.gouv.fr)

École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale

Gabriel PANNIER - 04 77 81 15 31 (gabriel.pannier@en3s.fr)

École Supérieure de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Annick MONTEIL - 05 49 49 25 24 (annick.monteil@education.gouv.fr)

Institut National des Études Territoriales - Centre National de la Fonction Publique Territoriale

Maxence CHORVOT - 03 88 15 53 73 (maxence.chorvot@cnfpt.fr)

Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Marie-Hélène ANSELME - 04 78 87 47 62 (marie-helene.anselme@travail.gouv.fr)

Office National des Forêts

Méline ROCHAND - 01 40 19 78 73 (meline.rochand@onf.fr)

